

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 25
le 19 juin 1985

Le Canada participe au 16 ^e Congrès mondial du gaz	1
Accord de sécurité sociale signé entre le Canada et les pays scandinaves	3
Ratification de la convention sur le transfèrement des condamnés	4
Visite du premier ministre de l'Irlande à Ottawa	4
Modernisation d'aéroports	4
L'information spatiale au service du tiers monde	5
La société Canstar, crée un réseau à fibres optiques	5
Nouvelle méthode d'enseignement du français langue seconde	6
Carnaval international du Grand Montréal	6
La chronique des arts	7
Mobilisation de 10 000 étudiants pour la récupération du papier	8
Élan de 10 000 ans	8

Le Canada participe au 16^e Congrès mondial du gaz

Le Canada est sillonné par l'un des plus longs et des plus impressionnants réseaux de pipelines du monde, construit et entretenu par ses fabricants d'équipement gazier. Dix de ces fabricants, forts de leur expérience, présentent au 16^e Congrès mondial du gaz, le matériel, les services consultatifs et les programmes de formation qui contribuent à l'essor de l'industrie du gaz. Le congrès aura lieu à Munich du 24 au 27 juin.

Nos sociétés offrent du matériel de traitement du gaz (de la collecte et de la manutention en chantier, au stockage et au transport souterrains). Les puissantes turbines à gaz et à vapeur, les systèmes de compression et les compteurs rotatifs que nous fabriquons sont synonymes de précision et durabilité. De plus, un service après-vente complet est un gage de l'importance que nos fabricants attachent à leur clientèle.

Les sociétés gazières du Canada se sont fait la main dans un pays dont la diversité du terrain et du climat est bien connue de tous et cette expérience leur permet d'offrir des services consultatifs qui répondent aux exigences variées de la clientèle internationale. Elles peuvent effectuer des études de pipe-

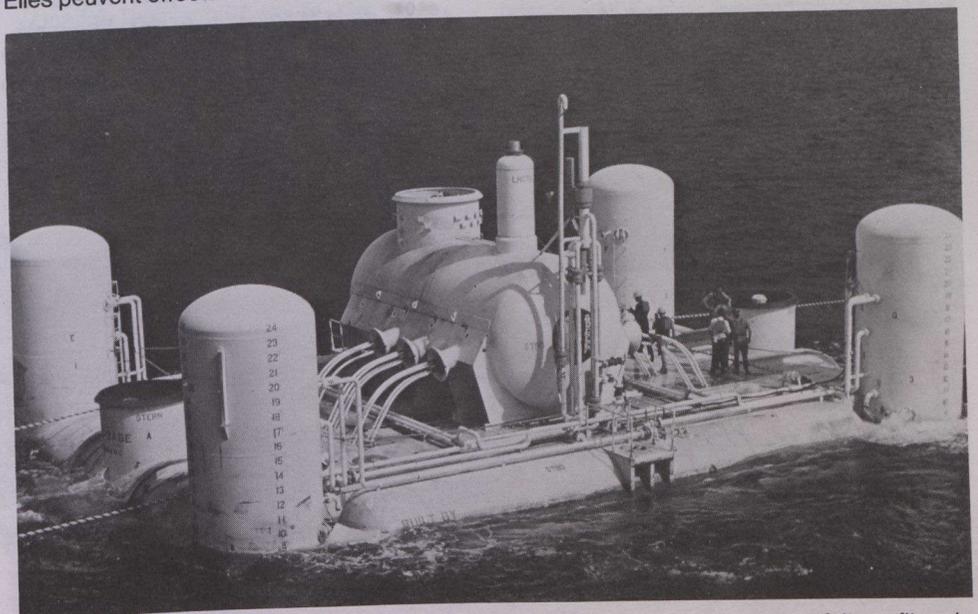
line et de compression, concevoir des systèmes de distribution, diriger la construction de réseaux de canalisation et mener à bien des programmes de formation pour aider leur clientèle à améliorer l'efficacité et le rendement de ses installations.

Les dix sociétés qui participeront au 16^e Congrès mondial du gaz sont :

- L'Association canadienne du gaz (ACG) qui représente un large éventail de distributeurs, de transporteurs et de producteurs de gaz, et de fabricants d'équipement établis dans tout le pays. Dans le cadre de son programme de normes nationales, d'homologation et d'inspection, l'ACG met à l'essai et vérifie la qualité de tout l'équipement gazier fabriqué au pays.

L'ACG fait aussi sa marque dans les domaines de la recherche et du développement par l'entremise de sa filiale, l'Institut de recherche canadien du gaz. Cet organisme entreprend des travaux de recherche dans le but de résoudre les problèmes d'exploitation de l'industrie et de contribuer au développement et à l'amélioration de l'équipement et des dispositifs chauffés au gaz.

- La société Congas Engineering Canada



Par l'entremise de sa filiale, Novacorp International Consulting Ltd., Nova a fait profiter de ses compétences techniques et d'ingénierie un grand nombre de clients de par le monde.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



La société IPEL, filiale de TransCanada Pipeline, offre des programmes de gestion, de contrôle de la qualité et de formation.

qui fournit de nombreux services consultatifs aux distributeurs internationaux de gaz naturel et de pétrole. Congas entreprend des études détaillées (concernant, entre autres, la mise en marché, les prévisions de résultats, les tarifs, ainsi que la gestion et l'entretien des services publics) pour le compte des industries gazière et pétrolière, et des gouvernements. Les services qu'elle offre comprennent aussi la conception de systèmes de distribution, la surveillance de la construction des pipelines et l'élaboration de manuels de pratiques normalisées. Afin que ses clients acquièrent une formation et de l'expérience, elle leur donne une formation soit à son siège social canadien, soit dans leurs propres bureaux. Congas a

la réputation d'être un expert incontesté des services internationaux de consultation en matière de gaz et de pétrole.

- La société Cooper Rolls Corp., qui, pour sa part, fabrique les systèmes Coberra de compression à turbines à gaz dont les entraînements de compresseur, de pompe et d'alternateur permettent la collecte efficace du gaz naturel, ainsi que la manutention, le stockage et le transport des liquides. Cooper Rolls peut aussi concevoir des systèmes qui répondent aux besoins précis des clients et aux particularités du milieu.

- La société Dresser Canada Inc., qui conçoit et fabrique des turbines à gaz et des compresseurs centrifuges à l'intention de l'industrie mondiale du gaz. Cette société fabrique des turbines à gaz d'une puissance variant de 6 000 à 33 000 HP et des compresseurs centrifuges remarquables par leur polyvalence et le fait qu'ils sont reliés aux plus importantes stations auxiliaires de pipeline gazières du monde. Ils peuvent servir à la collecte sur le terrain, à la réinjection, au transport et au traitement du gaz, ainsi qu'au traitement et au raffinement des produits pétrochimiques.

- Le Gaz Métropolitain qui, depuis plus de 25 ans, exploite un vaste réseau de distribution de gaz naturel et a vendu et entretenu une gamme d'appareils ménagers fonctionnant au gaz naturel, notamment des cuisinières et des systèmes de chauffage. Notons que cette société est toujours à la recherche de moyens d'augmenter l'efficacité de l'emploi du gaz naturel et étudie les possibilités qu'offre celui-ci comme carburant pour véhicules.

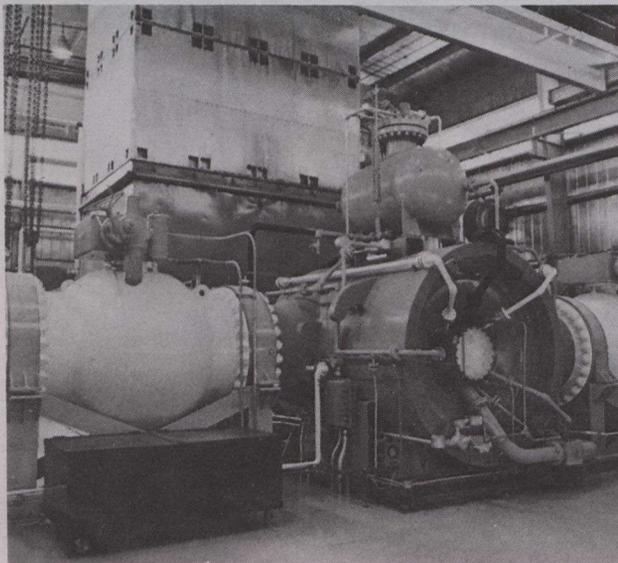
- La société Ingersoll Rand Canada Inc. qui fabrique des turbines et des compresseurs centrifuges et alternatifs pour toutes les étapes de la production du gaz. Son maté-



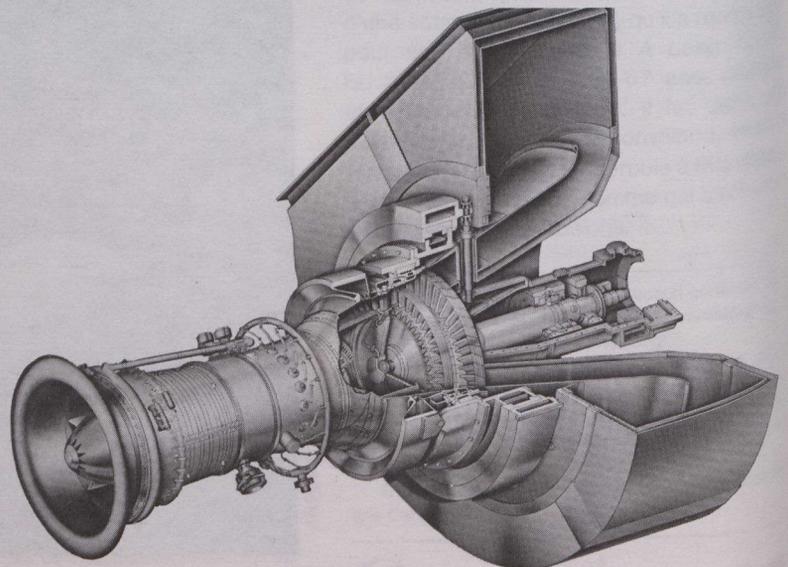
La société Cooper Rolls Corp. fabrique les systèmes Coberra de compression à turbine à gaz.

riel sert, entre autres, à la collecte du gaz brut en chantier, à la réinjection, à l'extraction liquide, à la transmission par canalisation principale, à la liquéfaction et au stockage souterrain. Les compresseurs centrifuges sont construits en fonction des turbines, tandis que les moteurs à gaz intégrés et les unités à entraînement distinct des compresseurs alternatifs sont disponibles dans toute la gamme de puissance.

- La société Nova, an Alberta Corporation qui exploite l'un des plus importants systèmes nord-américains de collecte et de transport du gaz naturel à titre de propriétaire. Le réseau Alberta Gas Transmission de Nova compte environ 13 330 km de pipeline et transporte près des trois quarts

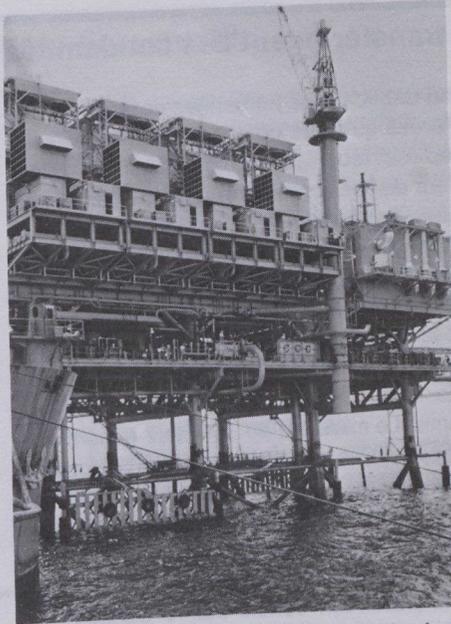


La société Dresser Canada Inc. conçoit et fabrique des turbines à gaz et des compresseurs centrifuges.



du gaz naturel canadien vendu annuellement. En plus de ses activités de transport et de marketing du gaz naturel, Nova œuvre dans les domaines de l'industrie pétrolière et de la pétrochimie, de la fabrication, de la consultation et de la recherche.

- La société Romet Limited qui fabrique des compteurs volumétriques rotatifs et un appareillage connexe. Ses compteurs sont homologués et employés en Amérique du Nord, en Europe, en Australasie, en Asie et en Afrique. Parmi la gamme de produits Romet, notons les seuls compteurs rotatifs dotés de dispositifs électroniques intégrés d'ajustement de la pression et de la température. Les appareils connexes comprennent des correcteurs électroniques autonomes, des débitmètres, des totalisateurs, des générateurs de pulsations et du matériel d'essai.
- La société TransCanada PipeLines Co. Ltd. qui a acquis une vaste expérience du transport du gaz naturel. Ses techniques et sa compétence, fruits de cette expérience, sont offertes au monde entier par l'entremise de la société International Pipeline Engineer-



La société Ingersoll Rand Canada Inc. fabrique une gamme de matériel utilisé à diverses étapes allant de la collecte de gaz brut en chantier à l'entreposage souterrain.

ing Limited (IPEL), filiale dont elle est le seul propriétaire. La société IPEL offre, avant tout, des services d'inspection électronique. Ses techniques et outils perfectionnés peuvent déceler et repérer les déformations, la corrosion et les défauts métallurgiques des pipelines de gaz naturel, de pétrole brut et de dérivés du pétrole.

- La société Westinghouse Canada Inc. (division des générateurs à turbines) qui fabrique des turbines à gaz et à vapeur robustes pour les entraînements mécaniques et la production d'énergie. La société fabrique deux modèles, dont la turbine modèle CW 352, très durable, comme en témoignent trois unités qui ont accumulé environ 100 000 h de fonctionnement depuis 1978, avec un taux de fiabilité de 99,1 %. Les deux modèles sont dotés soit d'un mécanisme à temps unique, soit d'un mécanisme à récupération au rendement plus élevé. Ils possèdent également un compresseur axial convertible permettant un accroissement de rendement et un système de contrôle programmable Dyna Trac.

Accord de sécurité sociale signé entre le Canada et les pays scandinaves

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jake Epp, vient de signer des accords réciproques avec le ministre des Affaires sociales du Danemark, Mme Elisabeth Koch-Petersen, et avec le ministre des affaires sociales de Suède, M. Sten Anderson.

Les accords établis avec ces deux pays permettront de coordonner le Programme canadien de sécurité de la vieillesse et celui du Régime de pensions du Canada avec les programmes danois et suédois analogues (pensions et suppléments de pension pour travailleurs, prestations d'invalidité, de survivant, de vieillesse). Jusqu'à 400 personnes pourront avoir droit aux prestations canadiennes à la suite de ces accords.

Selon la loi sur les pensions du Danemark, seuls les citoyens danois ont le droit de recevoir des prestations tout en vivant hors du Danemark. (Cependant, ils doivent en général avoir vécu au Danemark 30 ans entre les âges de 15 et 67 ans). En vertu de l'accord, un citoyen canadien vivant au Canada aura droit à une pension danoise à condition d'avoir vécu au Danemark pendant au moins trois ans entre les âges de 15 et 67 ans et d'y avoir travaillé pendant au moins un an. Le Canada et la Suède fixent par ailleurs des conditions minimales concernant les périodes de résidence ou les cotisations donnant droit aux prestations de sécurité sociale. Jusqu'à maintenant, les personnes qui migrent entre les deux pays peuvent

donc ne pas avoir droit à ces prestations.

Aux termes des accords, les personnes qui résident ou qui ont résidé au Canada et en Suède ou au Canada et au Danemark pourront combiner leurs périodes de résidence ou de cotisations au Canada et dans l'autre pays pour satisfaire aux conditions minimales d'admissibilité du Canada ou de l'autre État. De cette manière, elles pourront maintenant bénéficier pleinement de la protection de la sécurité sociale.

Une fois l'admissibilité établie, chaque accord prévoit un moyen de calculer le montant des prestations devant être versé par chaque

État en vertu de sa propre loi. Ce montant est déterminé en fonction des périodes de résidence ou des cotisations versées par le bénéficiaire dans dans chaque pays.

Les accords entreront en vigueur dès que le Canada et les deux États qui en sont signataires auront terminé les procédures de ratification prévues par leurs lois respectives. Des accords semblables ont déjà été conclus entre le Canada et la France, la Grèce, l'Italie, la Jamaïque, le Portugal et les États-Unis. D'autres, signés récemment avec la Barbade, la Belgique et la Suède, devraient entrer en vigueur dès 1986.



Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jack Epp (à gauche), et le ministre des Affaires sociales du Danemark, Mme Koch-Petersen, signent un accord de réciprocité.

Ratification de la convention sur le transfèrement des condamnés

Le Canada a ratifié, le 13 mai, la convention européenne sur le transfèrement des personnes condamnées, faite à Strasbourg le 21 mars 1983. La Convention entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1985 et liera le Canada à partir du 1^{er} septembre 1985. Il s'agit de la première convention multilatérale élaborée sous l'égide du Conseil de l'Europe à laquelle le Canada souscrive, bien que n'étant pas un État membre du conseil. Des experts canadiens avaient participé activement à l'élaboration de la convention en raison de l'expérience de leur pays en la matière.

Outre le Canada, jusqu'ici cinq pays ont ratifié la convention, à savoir l'Espagne, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suède. On s'attend que d'autres parmi les 21 États membres du Conseil de l'Europe deviennent parties à la convention.

La convention permettra aux Canadiens incarcérés dans des pays qui en sont parties de purger le reliquat de leurs peines

au Canada. Ces personnes ne seront transférées qu'à leur demande et qu'après avoir épuisé tous les recours juridiques mis à leur disposition dans le pays de condamnation. Le transfèrement doit, en outre, être approuvé par les deux pays concernés.

Le programme de transfèrement des condamnés vise à favoriser leur réinsertion sociale en leur permettant de finir de purger leur peine dans le pays dont ils sont ressortissants, près de leurs familles et de leurs amis. Le ministère du Solliciteur général sera responsable de l'application des dispositions de la convention. À l'heure actuelle, 74 Canadiens sont incarcérés dans l'un ou l'autre des États membres du Conseil de l'Europe.

La convention est le septième traité de transfèrement conclu par le Canada : les accords bilatéraux avec les États-Unis d'Amérique, la France, le Mexique et le Pérou sont en vigueur. Ceux qui concernent la Bolivie et la Thaïlande doivent être ratifiés.

Modernisation d'aéroports

M^{me} Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, vient d'annoncer la mise en œuvre, au cours des cinq prochaines années, d'un plan de modernisation de 22 aéroports dans 13 pays des Antilles du Commonwealth. Les aéroports en question sont situés dans les pays suivants : Anguilla, Antigua, Barbade, Îles Vierges britanniques, Dominique, Grenade, Guyane, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, et Îles Turks et Caicos.

Ce plan qui relève de l'ACDI vise à pourvoir les bénéficiaires en installations aéroportuaires civiles assez modernes pour faciliter une croissance économique soutenue de la région. Il touchera les quatre secteurs suivants : gestion et entretien des aéroports; lutte contre l'incendie et sauvetage; télécommunications et aide à la navigation et réaménagement des pistes.

Transports Canada a été choisi pour assurer la réalisation des objectifs concernant les deux premiers secteurs. Une équipe canadienne a déjà mis sur pied un bureau à Bridgetown, à la Barbade, d'où les travaux seront dirigés.

D'autre part, Delcanda International, de Toronto, sera responsable de l'installation de l'équipement de navigation et de télécommunications ainsi que de l'amélioration des pistes, dans le cadre d'un contrat signé avec l'Agence de coopération et de développement international (ACDI).

L'ACDI a aussi signé un contrat avec la firme N.D. Lea et associés, de Vancouver, qui assurera, pour le compte de l'agence, la coordination et la question de l'ensemble du plan de modernisation des aéroports des Antilles.

Transports Canada veillera à former le personnel des aéroports en matière de normes et de procédures. Cette formation sera donnée, en partie, sur le lieu de travail, avec le concours d'experts canadiens, mais des cours seront également donnés aux Antilles et au Canada (cours sur la lutte contre l'incendie et sur les opérations de sauvetage en particulier).

De plus, l'ACDI acquerra, pour le compte des aéroports des Antilles, du matériel comprenant des camions-citernes, des remorqueurs, des vêtements en amiante, des casques, des bottes et des outils.

La prestation d'aide aux Antilles par l'ACDI dans le secteur de la navigation aérienne remonte aux années 60. Cette nouvelle entreprise vise à remédier aux lacunes décelées dans le cadre d'une étude faite par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Visite du premier ministre de l'Irlande à Ottawa



Le premier ministre de l'Irlande, M. Garret Fitzgerald (à gauche), qui effectuait une première visite officielle au Canada, les 7 et 8 mai, a déclaré à son arrivée à Ottawa que le Canada, les États-Unis et le Marché commun européen pourraient jouer un rôle de premier plan en appuyant toute solution négociée susceptible d'intervenir entre la Grande-Bretagne et la République d'Irlande au sujet de l'Irlande du Nord. M. Fitzgerald a cependant ajouté qu'il ne recherchait la participation d'aucun intervenant extérieur dans les présentes négociations ayant pour but de mettre fin à la violence qui continue de ravager l'Irlande du Nord depuis quinze ans. Après une rencontre d'une heure avec le premier ministre canadien, il a conclu que M. Mulroney avait accordé un soutien maximum aux efforts visant à trouver une solution politique aux problèmes d'Irlande du Nord, mais qu'il était trop tôt pour discuter de moyens particuliers. M. Mulroney a précisé qu'il avait discuté de ce problème lors de sa rencontre avec M^{me} Margaret Thatcher, avant le Sommet économique de Bonn. Le Canada, a-t-il proclamé, est prêt à tout mettre en œuvre pour soutenir une initiative de paix fondée sur la tolérance et le respect.

Peter Bregg

L'informatique spatiale au service du tiers monde

D'ici la fin de la présente décennie, les spécialistes fédéraux de l'informatique espèrent faire bénéficier l'agriculture du tiers monde de la technologie spatiale.

Le directeur du réseau informatique de Bell Canada, Larry Kayser, ainsi qu'un spécialiste des micro-ordinateurs travaillant pour le ministère des Services et Approvisionnements, Hugh Pett, ont déjà conçu un prototype de satellite de communication, l'UOSAT-2 mis en orbite l'an dernier. Au cours des deux prochaines années, ces spécialistes profiteront des renseignements transmis par UOSAT-2 pour construire et lancer un satellite de communication permanent, le PACSAT, qui ne transmettra que des informations concernant l'agriculture.

Développement rural

Si le système s'avère pratique, toutes les informations disponibles dans le monde pourront être transmises aux fermiers, où qu'ils soient. Ainsi, un expert agricole de l'Inde pourrait profiter de telles informations lorsqu'il sera appelé à venir en aide aux paysans dont la récolte de riz est menacée par une soudaine invasion d'insectes.

Grâce à des terminaux qui utilisent l'énergie solaire ou qui fonctionnent sur accumulateurs, un technicien pourrait transmettre au satellite des données concernant les problèmes qui se posent aux agriculteurs

de sa région. Le satellite entrerait immédiatement en communication avec les terminaux de la région en question pour déterminer la cause de cette invasion. Il serait programmé pour proposer une solution au problème qui se pose. Cette solution pourrait être offerte par Agriculture Canada, l'Institut international de la recherche sur le riz, aux Philippines, ou par toute autre source scientifique reliée au satellite.

Réseau de stations terrestres

Selon M. Kayser, le satellite serait utilisé par un réseau de stations terrestres. Inter Pares, organisme canadien non gouvernemental qui œuvre auprès de quelque trente pays du tiers monde, a laissé entendre qu'il pourrait subventionner l'achat de ces stations dans les pays en voie de développement. Cet organisme s'occupe surtout de lancement de programmes de soins de santé, d'alphabétisation et de développement économique.

« Nous désirons mettre en place des stations terrestres un peu partout dans les collectivités agricoles. L'antenne de chaque unité sera pointée vers le satellite, explique M. Kayser. Un travailleur agricole n'aura qu'à vérifier l'appareil une fois par jour (ceci ne lui demandera que quelques minutes) pour le rendre fonctionnel. Les renseignements nécessaires à la mise en

valeur agricole de la région s'accumuleront automatiquement dans l'appareil. »

Grâce à ce système, toute l'information technique dont dispose les plus grands spécialistes du monde entier sera mise à la disposition du tiers monde, même dans les régions les plus isolées où le manque de communication et de services ralentit les projets en cours.

Tout en aidant à prévenir certaines catastrophes, ce système permettra aux agences locales et internationales de développement de suivre pas à pas la progression de leurs travaux et de mieux communiquer avec les agriculteurs et les responsables qui en assurent la réalisation.

Quand PACSAT sera en orbite, normalement dès 1987, à près de 700 km au-dessus de la Terre, au moins 300 organismes seront invités à se brancher sur ce système d'information.

La société Canstar, crée un réseau à fibres optiques

La société Canstar Communications de Scarborough (Ontario) travaille à la fabrication d'un nouveau type de réseau de transmission de données mis au point à l'Université de Toronto. Appelé « Hubnet », ce réseau associe les techniques de la fibre optique à un système électronique de commutation à haute vitesse.

Le réseau Hubnet relie un certain nombre de terminaux au moyen d'une série de centres de commutation. Ceux-ci reçoivent et acheminent les données par l'entremise d'un réseau de fibres optiques.

Un système efficace

Lorsqu'ils traitent un grand nombre de messages simultanément, les réseaux locaux de ce genre existant actuellement font souvent défaut. Aussi, le système de commutation Hubnet, supérieur aux autres, surmonte-t-il cette difficulté en fonctionnant à une vitesse cinq fois plus grande que ces derniers.

L'efficacité du réseau Hubnet repose sur le fait qu'il contient des fibres optiques et non des fils métalliques. Les fibres optiques sont des fils de verre aussi minces qu'un cheveu qui acheminent des messages sous la forme d'impulsions lumineuses, sans qu'il y ait fuites ou toute forme de brouillage.

Le Hubnet a été conçu par MM. Stewart Lee et Peter Boulton de l'Institut de recherche en informatique de l'Université de Toronto. Le précurseur immédiat du Hubnet était un réseau de câbles coaxiaux que ces mêmes chercheurs avaient mis au point pour les besoins de la cité universitaire.



The Citizen

Larry Kayser (au centre) et Hugh Pett (à droite) expliquent à George Roach le fonctionnement du système informatique par satellite dont l'agriculture des pays du tiers monde devrait bientôt bénéficier.

Nouvelle méthode d'enseignement du français langue seconde

Deux professeurs de langue de l'Université d'Ottawa, Hubert Séguin et Raymond LeBlanc, ont entrepris de créer une nouvelle méthode d'enseignement du français en utilisant les 18 000 mots communs à l'anglais et au français. M. Séguin a enseigné le français à la base des forces armées canadiennes de Lahr en Allemagne de l'Ouest et a travaillé au Bureau des langues de l'administration fédérale, à Ottawa. Le professeur LeBlanc a déjà été chef de la section de français du même bureau.

Points commun

La méthode est basée sur les « homographes » et les « paragraphes ». Les homographes sont des mots qui s'écrivent de la même façon en anglais et en français et qui partagent au moins une acception commune aux deux langues, par exemple le mot « action ». Les paragraphes sont des termes dont les différences graphiques dans les deux langues peuvent s'expliquer par une règle (comme dans les couples de mots suivants : université-university, abaque-abacus et catholique-catholic).

Ces points communs pourraient être d'une grande utilité pour l'enseignement et l'apprentissage du français comme langue seconde au Canada. Ainsi, un étudiant anglophone qui n'a jamais appris le français, connaît à son insu des milliers de mots.

Les deux professeurs travaillent donc actuellement à l'élaboration d'une méthode d'apprentissage misant sur « l'acquis » des étudiants désireux d'étudier une langue seconde et consistant en la réutilisation du vocabulaire de la langue maternelle.

Le dépouillement minutieux d'un dictionnaire Larousse anglais-français, d'une durée de plusieurs années, a déjà permis aux deux linguistes d'établir une liste d'environ 4 000 homographes et 14 000 paragraphes.

On procède en ce moment à une analyse sémantique (étude du sens) et morphologique (étude de la formation et de la variation) des mots relevés, espérant ainsi que cette étape, qui devrait être terminée cet été, permettra de regrouper les termes et d'en dégager des règles simples, utiles aux enseignants de la langue seconde.

Interférences négatives

Les deux professeurs admettent toutefois que l'orientation même de leurs recherches est sujette à controverse. En effet, d'autres pédagogues prétendent que l'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue seconde favoriserait l'introduction « d'interférences négatives »; en d'autres termes, que si on enseigne un mot à partir de la langue maternelle de l'étudiant, celui-ci aurait tendance à prononcer et utiliser ce terme de la même façon

que dans sa langue. Réfutant cet argument, MM. Séguin et LeBlanc répliquent qu'en mettant un lexique à sa disposition, on lui donne confiance en sa capacité d'apprentissage. Il se constitue un vocabulaire actif et progresse plus vite.

Néanmoins, le professeur Séguin souligne que l'ouvrage auquel il travaille a encore besoin d'être rodé avant de pouvoir être utilisé en salle de classe. Il ne pourra jamais constituer la base d'une méthode d'enseignement. Il n'offre qu'un procédé qui doit se greffer sur un ensemble didactique.

Règles de prononciation

Le professeur LeBlanc estime, par ailleurs, que cette recherche permettra d'établir des règles d'enseignement oral. Il cite en exemple la terminaison « tion » qui se prononce « shun » en anglais et « sion » en français. En outre, aux dires de son collègue, l'élève se familiarisera avec la « syllabation » et la « rythmique » de la langue seconde. En anglais, l'accent tonique est généralement sur la deuxième syllabe, tandis qu'en français il se trouve sur la dernière. L'étudiant a ainsi tendance à reproduire ces particularités lorsqu'il parle une langue seconde. L'utilisation des paragraphes pourrait l'aider à contrecarrer cette interférence.

Les deux pédagogues espèrent que leurs travaux permettront de publier non seulement un lexique général mais aussi des lexiques scientifiques et techniques qui aideraient un étudiant à acquérir un vocabulaire propre à une discipline particulière.

Carnaval international du Grand Montréal

La municipalité de Saint-Léonard sera l'hôte, cet été, du 22 août au 2 septembre, du premier Carnaval international du Grand Montréal, événement qui se réclame de la tradition des grands festivals annuels comme ceux de Rio, de la Nouvelle-Orléans, de Chicago, de New York et d'autres villes importantes.

Le président du comité organisateur, Gilles Pinard, estime que le carnaval devrait attirer entre 250 000 et 300 000 visiteurs, et créer quelque 200 emplois.

Ce carnaval estival sera surtout axé sur la présentation de la culture de diverses ethnies et la gastronomie. Des manifestations culturelles organisées par nombre de pays s'y dérouleront durant douze jours.

À Montréal, le dernier grand carnaval s'est tenu l'hiver 1910, il y a donc 75 ans. La municipalité a organisé cependant un carnaval de moindre envergure au cours des deux derniers hivers.

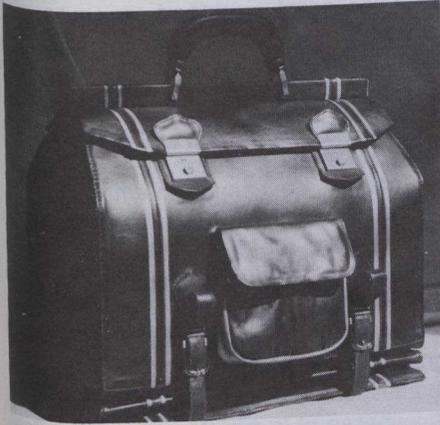


Les professeurs Hubert Séguin (à gauche) et Raymond LeBlanc ont entrepris de créer une nouvelle méthode d'enseignement du français en utilisant 18 000 mots communs à l'anglais et au français.

La chronique des arts

Un poète de la maroquinerie

Avec des mains habiles et un cœur de poète, Yves Ferrier réalise des articles de cuir d'une remarquable perfection. Si ses sacs sont avant tout utilitaires, ils dépassent pourtant le simple rôle d'accessoire, chacun



Évasion, bagage à main en vachette (cuir noir) et chevreau (cuir argent). L'intérieur est en basane de mouton et le fond extensible est maintenu par des courroies. La poignée à double relief est sculptée dans du collet (cuir tanné végétalement).

ayant un nom qui lui est propre. Leur création répond à un double but. Le premier vise le côté pratique : transporter divers objets. Mais le second est issu d'une vision poétique : ramener à la vie, par la beauté de l'ouvrage, l'animal dont la course s'est un jour arrêtée. Ainsi, Yves Ferrier écrit à propos du sac de voyage *Évasion* : « De la surface plane qu'est la peau, par l'outil et le geste, a jailli le volume. Dans chaque pore de son cuir, le bagage transporte l'âme de l'animal. » On peut dire qu'une signification magique et symbolique, s'ajoute à la fonc-

tion concrète et que, pour Yves Ferrier, le métier de maroquinier devient un art. Il invente une nouvelle vie par les formes et les noms qu'il donne au cuir : *Mercur*, *Nuit d'or*, *Sidonie*, *Élisa*, *Ambre* ou *Rêve* seront toujours plus qu'un banal contenant utilitaire.

Yves Ferrier travaille le cuir depuis une dizaine d'années. Il est demeuré quatre ans apprenti chez Lou Folco à Barjols, village français réputé pour ses tanneries et ses ateliers de maroquinerie. Il s'est installé à Québec il y a quatre ans, tentant de faire connaître et apprécier la maroquinerie fine, façon sellier, où toutes les coutures maîtresses sont exécutées à la main, assurant aux articles de cuir une grande robustesse et beaucoup d'élégance. Cette technique, la plus raffinée qui soit pour la confection des sacs et des bagages, a tendance à disparaître. Elle se perpétue, cependant, grâce à des artisans comme Yves Ferrier et par l'intermédiaire de quelques griffes célèbres spécialisées dans les objets de luxe.

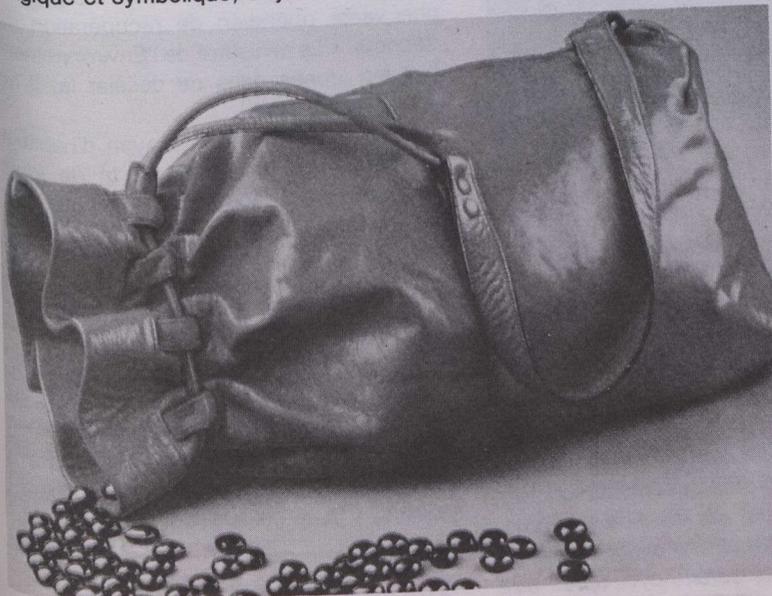
La conception du modèle et la préparation du cuir sont les étapes les plus longues de la réalisation d'une pièce. Un croquis, grandeur nature, permet de juger de l'apparence finale de l'objet et précède l'élaboration du patron qui doit être des plus précis. Lors de la taille, on ne peut se permettre d'erreur : le cuir est un matériau précieux. Quand les peaux sont coupées, il faut amincir les bords du cuir pour les retourner facilement vers l'intérieur et les coller. Ensuite, à l'aide de deux aiguilles et de fils poissés, on coud les morceaux à la main pour garantir une qualité que la machine ne parvient pas à égaler. On ajoute le renfort ; pour cela, Yves Ferrier se sert de texon, matière synthétique rappelant le carton mais ayant la souplesse du caoutchouc. Ensuite, on glisse de la mousse de polyester entre



Rêve, pochette des plus souples utilisable le jour ou le soir.

la peau et le renfort et l'on galbe la pièce avec les mains, pour lui donner une forme harmonieuse. Enfin, les fermoirs, les poignées ou les bandoulières sont posés.

Dans ses créations, Yves Ferrier n'utilise que des cuirs de première qualité : veau, porc, mouton, box (veau tanné au chrome, à grain uni et très souple) et, sur demande, peau de reptile. Il lui arrive aussi de marier le cuir et le tissu pour obtenir des effets spéciaux, mais l'intérieur de ses sacs est toujours entièrement en peau et aussi bien fini que l'extérieur. Sa panoplie de maroquinier comprend un filet en buis et un filet à cnaud (pour marquer les tranches des peaux et soigner les détails), des couteaux à parer en demi-lune bien tranchants, une alène pour percer le cuir, des aiguilles, une pointe chasse-peau, un tranchet, un plioir, un lisseur et enfin un morceau de peau de mouton servant à polir et à faire briller les peaux. Yves Ferrier crée non seulement des sacs mais de petits accessoires : enveloppes, ceintures, porte-documents, etc. Il connaît bien son métier et le considère comme un art.



Nuit d'or, sac en cuir souple à porter sur l'épaule.



Ambre, sac à bandoulière en cuir souple.

Mobilisation de 10 000 étudiants pour la récupération du papier

Si toutes les écoles du Québec mettaient sur pied un programme de récupération, plus de 70 000 t de papier pourraient annuellement être acheminées vers des usines de recyclage, ce qui allégerait les poubelles tout en permettant de créer des emplois et d'assainir l'environnement.

Aussi est-ce dans l'espoir de susciter la création d'un réseau de récupération en milieu scolaire qu'un groupe de jeunes de la région des Bois-Francis a lancé récemment, à Montréal, le programme « Jeunes Citoyens ». Étudiants de l'une des rares écoles secondaires « récupératrices » du Québec, la polyvalente Le Boisé de Victoriaville, ces jeunes seront les principaux animateurs de cette entreprise que financent plusieurs sociétés et institutions québécoises.

Dans le cadre du programme, quelque 10 000 étudiants québécois étaient invités à visiter, en mai dernier, trois sites de la région des Bois-Francis qui, depuis les dix

dernières années, ont fait de celle-ci la capitale québécoise de la récupération : le Centre de récupération des Bois-Francis, les Entreprises Cascades, à Kingsey-Falls, et le Salon des Jeunes Citoyens.

Les instigateurs de ce programme estiment que de telles visites aideront à populariser, l'usage des « poubelles compartimentées » à travers la province (celles qu'utilise déjà la polyvalente Le Boisé).

Entreprise à but non lucratif fondée en 1977, le Centre de récupération des Bois-Francis, a recueilli, en 1984, 6 000 t de matériaux divers qu'il a revendues pour 350 000 \$. Modeste à ses débuts, le centre a pris de plus en plus d'ampleur, surtout depuis 1984 (il emploie actuellement 17 personnes). Il a aussi invité les municipalités de la région à modifier leur service de ramassage des ordures ménagères en vue de procéder à la récupération.

Les installations des entreprises Cas-

cades à Kingsey Falls, nommées entreprises de l'année en 1984, permettent de recycler près de 150 000 t de papier par année. Quant au Salon des Jeunes Citoyens, il s'agit d'une exposition préparée par quelque 250 étudiants de la polyvalente (16 et 17 ans).

Les organisateurs estiment pouvoir accueillir plus de 200 groupes. La priorité sera cependant accordée à ceux qui seront accompagnés du président ou du directeur de leur commission scolaire, de façon que ceux qui sont appelés, par leurs fonctions, à prendre des décisions soient sensibilisés à la situation actuelle.

Profitant de l'Année internationale de la Jeunesse, les organisateurs de programme ont réussi à intéresser à leurs projets plusieurs entreprises et institutions québécoises. Le Mouvement Desjardins (caisses populaires) a contribué au programme en versant 50 000 \$ pour défrayer le transport des étudiants. Le Secrétariat à la jeunesse et le ministère de l'Éducation, quant à eux, ont respectivement offert 26 000 \$ et 5 000 \$. Deux entreprises de recyclage, Cascades et la Papeterie Reed, qui bénéficieront directement de l'accroissement de la quantité de papier récupéré, ont décidé de consacrer chacune 15 000 \$ à la réalisation du programme.

Les municipalités du Québec dépensent annuellement 100 millions de dollars pour éliminer 300 000 t de déchets domestiques. Le nouveau système de recyclage implanté en 1984 à Victoriaville a permis à la municipalité de réduire de moitié ses dépenses concernant la gestion des déchets.

« Les jeunes ont très vite compris le bien-fondé de la récupération », explique l'un des instigateurs du programme, M. Normand Maurice, instituteur qui a convaincu plusieurs municipalités des Bois-Francis d'organiser une vaste opération de récupération de déchets. « Le ministère de l'Environnement suit les jeunes dans ce dossier là, il ne les devance pas ».

Selon lui, le meilleur moyen d'habituer les citoyens à procéder au tri de leurs déchets, c'est encore de « passer par les écoles ».

Élan de 10 000 ans



On a trouvé le squelette d'un élan qui aurait vécu il y a 10 000 ans dans le nord-ouest de l'Alberta, vient d'annoncer le conservateur de la section de paléontologie quaternaire du Musée provincial d'Edmonton, M. Jim Burns. S'il ne s'agit pas là des ossements les plus anciens que l'on ait trouvés jusqu'ici au Canada, ce serait, du moins, aux dires de M. Burns, le plus vieux spécimen d'élan. Mais l'intérêt de cette découverte réside avant tout dans le fait que le squelette de la bête est presque complet. L'élan se serait noyé, après être tombé sous la surface gelée de la rivière Smoky.

Canapress

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Canada 

ISSN 0384-2304